



Grand Prix de BIOT Trophée Daniel FUSBERTI 3eme étape Tour des Alpes-Maritimes Cadet, Cadette et Minime H/F

l'Olympique Cyclo Club d'ANTIBES et le Vélo Sprint BIOTOIS
organisent avec le concours
de la ville de BIOT et de la Ville d'ANTIBES JUAN-LES-PINS le

DIMANCHE 3 Avril 2022

Une épreuve interrégionale sous l'égide de la FFC.
Circuit de Sophia Antipolis commune de BIOT 06410.
Ouvert au Minimes H/F et au Cadets, Cadettes de la FFC.

2 EPREUVES DISTINCTES

MINIME H/F + CADETTE : Départ 13h30 - 7T X 4.800 km = 33,6 Km
CADET : Départ 15h00 - 13T X 4.800 km = 62,4 Km
Départ et Arrivée: Route des Colles, les Templiers, Sophia Antipolis
(entre les carrefours des Chappes et de St Philippe).

SECURITE

Le port du casque rigide est obligatoire. les concurrents doivent respecter les dispositions fixées par les organisateurs et les règlements de la FFC.

Ainsi que les règles sanitaires relatives à la COVID en vigueur à la date de la course.

DOSSARDS

Remise des dossards et transpondeurs :

Minimes : 12h00 / 13h15

Cadets : 13h30 / 14h45

Remise des récompenses à partir de 17h00.

ENGAGEMENTS

Sur cicleweb FFC. Pas d'engagements sur place.

ACCES : Sortie autoroute A8 ANTIBES, Sophia Antipolis, D535 route des Chappes, puis D504 et D 98 route des Dolines, circuit fléché.

RENSEIGNEMENT

Pierre HERMAND 06 81 42 82 35 ou occantibes06@gmail.com

L'OCCA se réserve le droit de modifier le présent règlement suivant les circonstances dans le cadre de la sécurité et des contraintes sanitaires.

